

Communiqué de presse

La production d'énergie solaire photovoltaïque a le vent en poupe en Région de Bruxelles-Capitale.

08/02/2019 - BRUGEL, le régulateur bruxellois pour l'énergie, tire un premier bilan sur la production d'énergie solaire photovoltaïque en Région de Bruxelles-Capitale. L'année 2018 fut une année record.

En Région de Bruxelles-Capitale, plusieurs paramètres montrent que la production d'énergie solaire photovoltaïque a le vent en poupe. Comme le prix des équipements et des installations ne cesse de diminuer, cette énergie est de plus en plus compétitive par rapport aux autres sources de production énergétique. Le secteur est devenu à tel point porteur que des acteurs économiques et des investisseurs de plus en plus nombreux s'y intéressent. Tant dans les secteurs publics que privés, le marché est également marqué par l'émergence d'un créneau tiers investisseur important.

« 2018 fut une très bonne année pour le photovoltaïque en Région Bruxelloise avec plus de 15 MWC installée, soit 50% de plus qu'en 2017, ou trois fois plus qu'en 2016 ! Toutes ces installations atteignent une puissance cumulée de plus de 82 MWC. A ce rythme, la Région peut s'attendre à franchir le cap des 100 MWC de solaire PV installée dans le courant 2020 ! », explique Jan De Keye, Président du conseil d'administration de BRUGEL.

Puissance PV installée par année [kW]		
2016	2017	2018
5.130	9.449	15.152

Les certificats verts comme système de soutien

Afin d'atteindre les objectifs fixés pour 2020, le gouvernement de la RBC mise fortement sur le photovoltaïque. La Région bruxelloise est d'ailleurs la seule Région qui continue à octroyer des certificats verts pour toutes les installations de production.

« BRUGEL a octroyé près de 476 084 certificats verts durant l'année 2018 pour l'électricité verte produite en Région de Bruxelles-Capitale, ce qui, au prix moyen par CV, représente un montant total de 45 millions d'euros », précise encore Jan De Keye.

Pour rappel, toutes les personnes, tant les particuliers que les entreprises privées et pouvoirs publics, qui installent des panneaux photovoltaïques bénéficieront de certificats verts pendant toute la période durant laquelle ils y ont droit, c'est-à-dire 10 ans.

« Une installation photovoltaïque reste toujours rentable car le niveau de soutien en certificats verts a été calculé et calibré par BRUGEL afin d'assurer un retour sur investissement en 7 ans. Et ce, même avec la fin annoncée du compteur qui tourne à l'envers car le nombre de certificats verts pour les petites installations a été revu à la hausse début 2016 », conclut M. De Keye.

A propos de BRUGEL

BRUGEL est l'autorité de régulation pour les marchés de l'électricité et du gaz en Région de Bruxelles-Capitale. BRUGEL est investi d'une mission de conseil auprès des autorités publiques en ce qui concerne l'organisation et le fonctionnement du marché régional de l'énergie, d'une part, et d'une mission générale de surveillance et de contrôle de l'application des ordonnances et arrêtés y relatifs, d'autre part. BRUGEL assure également le contrôle du prix de l'eau et l'approbation des conditions générales. BRUGEL a pour finir une mission de conseil auprès des autorités publiques sur le fonctionnement du secteur régional de l'eau.

www.brugel.brussels

Contacts Presse

BRUGEL

Adeline Moerenhout

Chargée de communication

amoerenhout@brugel.brussels

T : 02/563.02.26

GSM : 0499/99.88.64